

## Mobility Tech Green revient sur les résultats du baromètre de la mobilité durable 2016 de son partenaire Athlon



*Depuis son lancement en 2013, le Club de la Mobilité Durable, dont Athlon est le porte-parole, se donne pour mission de faire bouger les mentalités en matière de transport, en favorisant les échanges entre les différents acteurs de la mobilité : entreprises, organismes publics ou privés, citoyens... Après un premier baromètre réalisé en 2013, le deuxième bilan publié en septembre 2016 permet d'observer bon nombre de constats. Alexandre Fournier, Responsable Marketing et Communication au sein de Mobility Tech Green, spécialiste de l'autopartage*

*pour entreprises et collectivités, décrypte ces résultats.*

### L'importance du soutien des pouvoirs publics

Aujourd'hui, sans surprise, **61% des dirigeants d'entreprises envisagent de commencer ou de poursuivre la mise en place d'une mobilité durable au sein de leur structure.** Pour autant, les moyens mis en place en interne restent souvent faibles ou inadaptés, et visent pour le moment à limiter les déplacements plutôt que de les favoriser. **Les entreprises attendent avant tout un soutien des pouvoirs publics pour amorcer cette transition** (37% soit 14 points de plus qu'en 2013). Bien plus que les aides financières (30% soit -13 points qu'en 2013), c'est le renforcement des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter les connexions entre les différents moyens de transport qui représente désormais le levier le plus attractif pour encourager les dirigeants à investir davantage dans une démarche de mobilité durable.

*« Les entreprises ont l'obligation de mettre en place un Plan Déplacement Entreprise (PDE), aussi appelé Plan de Mobilité d'ici 2018. D'où leur volonté forte de bénéficier du soutien et de conseils des pouvoirs publics. Aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs privés se substituent à l'Etat, pour accompagner les entreprises dans la mise en place de ce plan, en couvrant tout le processus, de l'audit au lancement. C'est par exemple le cas de La Poste, avec son service Bemobi. ALD Automobile, spécialiste en location longue durée, propose également certains de ces accompagnements », commente Alexandre Fournier.*

### L'intermodalité au cœur des enjeux de la mobilité durable

Ce baromètre met en évidence l'idée de la **création d'un pass mobilité universel**, afin de mutualiser au mieux les données de mobilités et proposer une multimodalité totale. Cela entrainerait dans son sillage la création de nouveaux services (voulus à 85%) et de **parkings relais gratuits avant et après les grands axes de circulation** (84%). Cette dernière proposition est l'une des plus attractives pour les salariés (80%).

*« Ce pass mobilité universel est un enjeu déjà identifié dans la dynamique multimodale. De plus en plus d'expérimentations voient le jour et plusieurs acteurs se sont d'ores-et-déjà lancés sur le marché de la multimodalité, comme Europcar ou la SNCF. L'idée est de redonner du sens à la mobilité, en fédérant tous les services possibles sur une seule et même plateforme. De moins en moins de cadres sont attachés à l'image du véhicule de fonction et à l'inverse, ils sont de plus en plus nombreux à redonner du sens à leurs déplacements. Une démarche dans laquelle s'inscrit Athlon avec l'initiative Flexdrive, qui permet aux collaborateurs d'utiliser leur budget leasing avec une plus grande liberté».*

Ce besoin d'intermodalité quant aux déplacements professionnels est ressenti par 71% des dirigeants.

### Une avancée économique, écologique et innovante

Alors que les déplacements des salariés se multiplient, la mobilité durable devient une priorité : **78% des dirigeants et 80% des salariés la jugent en effet indispensable.**

Les dirigeants perçoivent ainsi différemment la mobilité durable : faire des économies, oui, mais également participer à une prise de conscience écologique. Même si les directions d'entreprises sont aujourd'hui plus informées sur les différentes solutions qui s'offrent à elles en matière de mobilité durable (56% contre 45% en 2013) **seulement 10% d'entre eux déclarent qu'il existe dans leur entreprise un service ou une fonction dédiés à ce domaine**. Malgré cela, 82% d'entre eux mettent en place plusieurs moyens, souvent matériels ou techniques, de limiter et/ou faciliter les déplacements professionnels de leurs salariés.

*« Je pense que le terme 'écologie' est à prendre au sens large dans la mesure où les entreprises de plus de 500 salariés ont l'obligation, depuis 2012, de rendre un rapport détaillé de leurs émissions annuelles de CO<sub>2</sub> et mettent donc en place une multitude d'actions visant à réduire leur empreinte carbone. Cela peut passer par de la mobilité durable, des services de covoiturage domicile/travail ou, plus globalement, l'introduction de véhicules électriques et hybrides dans les flottes.*

## **Focus : le marché de l'autopartage en plein essor**

**11% des dirigeants mettent à disposition de leurs salariés un parc de véhicules en autopartage**, qu'ils peuvent également utiliser en dehors des heures de travail. Pourtant, au même titre que la création des hubs de mobilité, **l'autopartage est une des propositions très pertinentes pour les salariés en termes de mobilité durable, plébiscitée par 80% des interrogés !**

Alors que les déplacements des salariés se multiplient, **la solution de l'autopartage apparaît comme innovante, en misant sur la technologie tout en favorisant le bien être des usagers.**

*« 2016 est une année faste pour l'autopartage, qui connaît une forte accélération. Preuve en est, ce système n'est plus réservé aux grands groupes : les PME et ETI équipent également leur flotte, parfois de moins de 10 véhicules. Le métier de gestionnaires de flotte évolue, les dirigeants considèrent qu'il s'agit désormais d'un sujet prioritaire, devenu le 2<sup>ème</sup> poste de dépense en entreprise. Tous les loueurs et constructeurs proposent, depuis quelques années, une offre d'autopartage. Une grande majorité des constructeurs et promoteurs immobiliers intègrent désormais l'autopartage en natif dans leurs appels d'offre », conclut Alexandre Fournier.*

## **A propos de Mobility Tech Green :**

Mobility Tech Green développe et commercialise une gamme de solutions technologiques globales d'autopartage (équipement embarqué, gestion informatisée, application mobile) pour entreprises et collectivités. La création de Mobility Tech Green découle d'une activité plus ancienne d'autopartage à Rennes, 'City Roul' mise en place en 2002 par Pascal Roux. Pour poursuivre le développement technique et mieux assurer son financement, la société voit le jour en mai 2009 avec pour objectif principal de commercialiser sa technologie. Dénommée e-Colibri, la solution de Mobility Tech Green est, aujourd'hui, utilisée pour la gestion de nombreuses flottes de véhicules telles que Orange, La Poste, Zencar, Assystem, Marguerite Nantes, CVT GCS (Airbus), ou encore Tellis ElectricEasy(Canton du Jura).

Plus d'informations sur [www.mobilitytechgreen.com](http://www.mobilitytechgreen.com), retrouvez actualités et points de vue sur l'autopartage sur la [salle de presse](#) et le [blog MTG](#).

## **Contacts presse :**

**Alexandre FOURNIER**  
Responsable Marketing & Communication  
[Afournier@mobilitytechgreen.com](mailto:Afournier@mobilitytechgreen.com)

**Camille BOURGAIN – Lucie BOCQUIER - OXYGEN**  
02 52 20 01 68  
[camilleb@oxygen-rp.com](mailto:camilleb@oxygen-rp.com)